

---

# CIRCULAIRE DE RENTRÉE

## COLLÈGE/LYCÉE

### ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

---



# 1. Organigramme :

<b>Chef d'Etablissement :</b>	Mme Annie VIDAL
<b>Responsable Pédagogique Collège :</b>	Mme Martine MANSY
<b>Responsable Pédagogique LGT :</b> (Lycée Général et Technologique)	Mme Martine MANSY
<b>Responsable Pédagogique LP :</b> (Lycée Professionnel)	Mme Anne ALQUIER
<b>Responsable des examens LGTP :</b>	Mme Anne ALQUIER
<b>Responsable vie scolaire externat :</b>	Mme Christine CALMETTES
<b>Responsable vie scolaire internat :</b>	Mme Isabelle AZAM
<b>Responsable section sportive football :</b>	M. Patrick GAUTHIER
<b>Responsable dispositif E.I.P. :</b>	Mme Sophie CROUZAT
<b>Coordnatrice dispositif ULIS PRO :</b>	Mme Sandrine RUMEAU
<b>Secrétariat de Direction :</b>	M. Dorian CLOUET
<b>Accueil :</b>	Mme Arlette DUREUIL et Christine BOURGOIN
<b>Gestion économique et financière :</b>	Mme Fabienne MIGNOT
<b>Comptabilité familles :</b>	Mme Christine BOURGOIN
<b>Responsable informatique :</b>	M. Lionel BODI

## 2. Projet d'établissement :

Vous trouverez également en téléchargement sur notre site internet le projet d'établissement du collège/lycée Jeanne d'Arc. Ce texte, inspiré du charisme de Sainte Emilie de Rodat (fondatrice de la Congrégation de la Sainte-Famille de Villefranche de Rouergue et de notre École), fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement pour cinq ans (2015-2020). Il a été rédigé par le Conseil d'Etablissement et validé par le Conseil de Tutelle de la Sainte-Famille.

## 3. Horaires de rentrée 2020 :

### Elèves internes :

#### **Classes de 6<sup>ème</sup> :**

- ✓ Accueil et installation à la Résidence le **MARDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE DE 08 h 00 à 08 h 30**


#### **Autres classes :**

- ✓ Accueil et installation le **MARDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE DE 17 h 00 à 18 h 30**


- Internes filles (de la 5<sup>ème</sup> à la Terminale) et garçons (collégiens de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) : accueil à **La Résidence (Avenue Julien Bailly)** assuré par Isabelle AZAM et Sylvie ROQUES (maîtresse d'internat)
- Internes garçons (lycéens) : accueil sur le **site principal (Allées Pierre Bérégovoy)** assuré par Patrick GAUTHIER et Eric SCHAEFER (maître d'internat)

### Classes de 6ème :

 Accueil par A. Vidal, M. Mansy et C. Calmettes le **MARDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE A 09 h 00**

 **Réunion d'information de rentrée pour les parents le MARDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE DE 09 h 30 à 11 h 30 :**  
présentation des équipes pédagogiques et informations diverses

 **L'après-midi, la reprise est prévue à 13 h 30**

 16 h 00 : Goûter de rentrée

 Sortie des élèves autorisée à partir de 16 h 30

### Classes de 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique, 2<sup>nde</sup> Professionnelle ASSP et 1<sup>re</sup> année CAP ATMFC :

 Accueil par A. Vidal, M. Mansy, A. Alquier et C. Calmettes le **MERCREDI 02 SEPTEMBRE A 08 h 00**

### Classes de 3ème :

 Accueil par A. Vidal, M. Mansy et C. Calmettes le **MERCREDI 02 SEPTEMBRE A 08 h 30**

## Classes de 5ème et 4ème :

📌 Accueil par A. Vidal, M. Mansy et C. Calmettes le **MERCREDI 02 SEPTEMBRE A 08 h 45**

## Classes de 1<sup>re</sup> et Tle Générales, ST2S, ASSP et 2<sup>ème</sup> année CAP ATMFC :

📌 Accueil par A. Vidal, M. Mansy, A. Alquier et C. Calmettes le **MERCREDI 02 SEPTEMBRE A 09 h 15**

**N. B. : Ce jour-là, fin des cours à 11 h 55 pour tous les élèves**

## 4. Horaires des cours :

Les horaires de cours seront les suivants :

- 📌 Matin :
  - ✓ 08 h 00/08 h 55 et 08 h 55/09 h 50
  - ✓ 09 h 50/10 h 05 : récréation
  - ✓ 10 h 05/11 h 00 et 11 h 00/11 h 55 + 11 h 55 ou 12 h 50
- 📌 Pause méridienne : de 11 h 55 ou 12 h 50 à 13 h 30
- 📌 Après-midi :
  - ✓ 13 h 30/14 h 25 et 14 h 25/15 h 20
  - ✓ 15 h 20/15 h 35 : récréation
  - ✓ 15 h 35/16 h 30 et 16 h 30/17 h 25

**N. B. : Pour les élèves terminant à 16 h 30 : Possibilité de rester en étude de 17 h 00 à 17 h 45**

## 5. Elèves internes :

### a. Trousseau à prévoir :

En plus de leurs affaires personnelles, les élèves internes doivent se munir :

- 📌 D'un protège matelas plastifié (lit d'une personne en 90)
- 📌 D'une couverture ou d'une couette
- 📌 D'un traversin ou d'un oreiller (avec housse)
- 📌 De draps et/ou housse de couette

### b. Accueil du dimanche soir :

Les élèves qui viennent de loin ont la possibilité de rentrer le dimanche soir dès 20 h 00 (coût forfaitaire annuel : 240 euros). Aucun élève ne sera admis après 22 h 00. Cet accueil se fait sur le site d'hébergement habituel des lycéens.

## 6. Fournitures diverses :

### Au collège :

- 📌 La liste des fournitures pour la rentrée sera envoyée via EcoleDirecte, elle sera également téléchargeable à partir du 30 juin, sur le site internet de l'établissement (page d'accueil collège/lycée) : [www.jeannedarc-figeac.fr](http://www.jeannedarc-figeac.fr)
- 📌 Les manuels scolaires sont fournis par l'établissement (en fin d'année, tout manuel qui ne serait pas restitué ou qui ne serait pas en bon état sera facturé à la famille).

### Au lycée :

- 📌 Pas de liste de fournitures (à voir à la rentrée avec les enseignants)
- 📌 **Manuels scolaires** : Prêtés par la Région Occitanie dans le cadre de la Carte Jeune
- 📌 **1<sup>er</sup> équipement (tenue professionnelle)** : fourni par la Région Occitanie dans le cadre de la Carte Jeune
- 📌 Travaux Pratiques de sciences : tous les élèves du lycée Général, Technologique et Professionnel doivent être équipés d'une blouse blanche en coton (manches longues)
- 📌 Référence calculatrice pour les élèves de Lycée Général et Technologique : CASIO GRAPH 35+ E II
- 📌 Référence calculatrice pour les élèves de Lycée Professionnel : CASIO GRAPH 25+ LYCEE PRO

### **Education Physique et Sportive pour tous :**

- 📌 Tous les élèves doivent avoir une raquette de badminton, une paire de chaussures de sport (pas de baskets en toile), un short, un tee-shirt, un survêtement et une gourde d'eau

### **Le jour de la rentrée :**

- 📌 Tous les élèves doivent avoir au minimum : un agenda, des feuilles de copie et/ou un cahier de brouillon, une trousse avec stylos
- 📌 Divers documents ainsi qu'un carnet de liaison seront remis à tous les élèves ce jour là

## **7. PFMF au Lycée Professionnel :**

### **Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) :**

- 📌 Pour les élèves de 2<sup>nde</sup> ASSP et 1<sup>re</sup> année CAP ATMFC : les dates des PFMP seront précisées à la rentrée de septembre
- 📌 Pour les élèves entrant en 1<sup>re</sup> + 1<sup>re</sup> ASSP et 2<sup>ème</sup> année CAP ATMFC : les dates sont indiquées par les enseignants à la fin de l'année scolaire en cours pour l'année 2020-2021

***Merci de votre attention***

***L'équipe de Direction***